



## Problem avec mon associe sur une sarl 50%-50%

Par **dino47**, le **29/04/2015** à **07:56**

bonjour !  
je suis co gérant avec mon associe 50%-50%  
la totalité du capital et de l argent c est moi qui les a mis a la société.  
j ai des problèmes avec mon associe ! je suis prisonnier ou je peux me libéré de lui??  
Comment je peux faire pour prendre la totalité de l entreprise a mon nom?? J ai tout les papiers ( virement a la banque etc etc )  
Merci  
Cordialement

Par **Michel**, le **25/05/2015** à **18:34**

Bonjour,  
Vous êtes associé à 50/50 mais c'est vous qui avez tout payé !! Il y a un problème !  
Si pas d'accord amiable avec votre associé, le mieux est de contacter un avocat pour lancer une procédure contre votre associé.